



Délégation : République Française
Porte-parole délégué : M. Cyprien Boyer
Commission : UE - CELAC

Texte de politique générale

Sujet : “Comment peut-on renforcer la coopération entre l’Europe et la Communauté des États Latino-Américains et des Caraïbes, tout en surmontant les défis environnementaux ?”

La délégation française est honorée de participer à cette commission UE - CELAC, une plateforme essentielle pour renforcer la coopération entre l’Europe et la Communauté des États Latino-Américains et des Caraïbes. Il est primordial d’avancer ensemble afin de relever les défis environnementaux qui pèsent sur nos sociétés et d’ouvrir la voie à une collaboration durable et efficace.

La France, pays fondateur de l’Union Européenne et acteur engagé de la scène internationale, se veut un partenaire déterminé pour favoriser le dialogue entre les deux régions. Face à l’urgence climatique, nous devons repenser nos modèles de développement et agir collectivement. La coopération entre l’UE et la CELAC ne se limite pas à des liens diplomatiques ou économiques, elle doit aussi être le moteur d’une transition écologique ambitieuse et d’une solidarité renforcée.

L’environnement est un enjeu commun qui transcende les frontières. Les incendies en Amazonie, la fonte des glaciers andins ou encore l’augmentation des catastrophes naturelles sont autant de signaux d’alarme. Il est urgent de réagir en mobilisant des ressources et en adoptant des politiques communes axées sur la protection de la biodiversité, la décarbonation de nos économies et l’adaptation aux changements climatiques.

Dans cette optique, la France soutient activement la mise en place de mécanismes de financement innovants pour accompagner la transition énergétique et promouvoir des modèles de développement plus respectueux de l’environnement. L’Agence Française de Développement (AFD) joue un rôle clé dans cette démarche en appuyant des initiatives locales visant à préserver les écosystèmes et à renforcer la résilience des populations face aux dérèglements climatiques.

Par ailleurs, il est essentiel de développer un cadre commercial équilibré qui intègre pleinement les exigences environnementales. La France plaide pour des accords commerciaux responsables, respectueux des normes climatiques et sociales. L’accord UE-Mercosur, par exemple, doit être retravaillé

afin de garantir des engagements fermes en matière de protection de la forêt amazonienne et de respect des droits des communautés locales.

L'Europe et l'Amérique Latine partagent une vision commune de la défense du multilatéralisme et de la solidarité internationale. Dans cette perspective, la France appelle à une intensification des coopérations scientifiques et académiques afin de favoriser le partage d'expertises et l'innovation dans le domaine de l'économie verte. Des partenariats entre universités, centres de recherche et entreprises doivent être encouragés pour développer des solutions adaptées aux spécificités des territoires.

Enfin, la question de l'aide humanitaire et de la gestion des crises doit être abordée avec une attention particulière. Les catastrophes naturelles affectant régulièrement les Caraïbes et certaines régions d'Amérique du Sud nécessitent une coopération immédiate et efficace. La France propose de renforcer les dispositifs d'aide d'urgence et de prévention des risques afin de mieux protéger les populations vulnérables.

Notre engagement est clair : nous devons, ensemble, transformer nos relations pour qu'elles soient à la hauteur des défis environnementaux et sociaux actuels. La France continuera de porter une vision ambitieuse au sein de cette commission, convaincue que l'UE et la CELAC peuvent devenir des partenaires exemplaires en matière de développement durable et de justice climatique.